

MAI 2009 • N°38

# axiales

LA SOLIDARITÉ EN ACTIONS



ZOOM

**La médiation familiale,**  
pour restaurer  
les liens et protéger  
les enfants  
[P.2]



PORTRAIT

**Jean Touzeau**  
L'application du RSA  
n'est pas dissociable  
des politiques sociales  
de proximité  
[P.8]

► **LE POINT SUR :**

**Revenu de Solidarité Active :**  
le nouveau dispositif  
vers le retour à l'emploi [ P.4-6 ]

Le grand chantier du moment, pour les acteurs sociaux, de l'emploi et de l'insertion est celui de la mise en place du Revenu de Solidarité Active (RSA).

Celui-ci devra en effet être opérationnel le 1<sup>er</sup> juin prochain, dans un contexte paradoxal :

- L'invitation à promouvoir le « retour à l'emploi » dans la situation d'une crise profonde qui fait exploser les statistiques du chômage ;
- Celui des propositions du « Comité Balladur ». Alors qu'elles dénoncent une soi-disant confusion des compétences locales et proposent le transfert des compétences des Conseils Généraux vers de nouvelles métropoles, le texte sur le RSA, sous couvert de « simplifications » pour l'usager et de mobilisation des compétences des acteurs créé un véritable labyrinthe organisationnel : il répartit les rôles entre CAF, MSA, MDSI, CCAS pour l'instruction, Conseil Régional pour la formation, Pôle Emploi pour l'accompagnement professionnel, services sociaux pour l'accompagnement social...

Sans oublier les PLIE et les autres acteurs sociaux de l'insertion...

Le Conseil Général, responsable du dispositif s'emploiera, avec ces partenaires, à construire une gouvernance efficace du RSA au profit des personnes privées d'emploi ou menant une activité insuffisamment rémunératrice.

On trouvera dans ce numéro une information sur le RSA et des exemples d'actions, élaborées dans le cadre du RMI, illustratives de l'esprit dans lequel nous mettrons en œuvre, en Gironde, l'accompagnement au futur RSA.



- SOCIAL
- SANTÉ
- INSERTION
- ENFANCE
- PERSONNES AGÉES ET HANDICAPÉES

**Axiales est une publication du Conseil Général de la Gironde**  
 • Directeur de la publication : **P. MADRELLE** • Directeur délégué à la publication : **J. L. GRELIER** • **Direction de la communication**  
 • Réalisation : abc communication • Rédaction : Manuel Rutier, Sophie Reynaud • **Crédit photos** : Photothèque Conseil Général, Aurélien Marquot, Fotolia • **Tirage**: 13000 exemplaires • Esplanade Charles de Gaulle - 33074 Bordeaux • Tél. : 05 56 99 33 33 •  
**Site internet** : www.gironde.fr •  
**Ce magazine est imprimé sur papier recyclé par un imprimeur certifié ISO 14001.**

### ► La médiation familiale : pour restaurer les liens et protéger les enfants

**Face à une séparation, un divorce ou une situation de crise qui crée trop de conflits, les parents peuvent bénéficier de l'intervention confidentielle et impartiale d'une tierce personne : le médiateur familial.**

**Le Conseil Général prend en charge ce domaine de l'action sociale, appelé à monter en puissance depuis la réforme du 5 mars 2007 en faveur de la protection de l'enfance.**

A qui la médiation familiale s'adresse-t-elle ?

Aux parents mariés ou non, séparés, divorcés ou en instance de procédure, aux parents et aux enfants lorsqu'il y a rupture de communication ou relation très difficile, aux grands-parents qui souhaitent préserver les liens avec leurs petits-enfants, aux familles recomposées...

Au cœur de ce dispositif s'affiche la volonté de limiter et de prévenir la souffrance des enfants victimes de violences parentales.

L'intervention des professionnels est alors imposée sur injonction judiciaire, après signalement par les assistantes sociales, les travailleurs familiaux ou les équipes éducatives qui côtoient l'enfant en danger.

Mais dans 88% des cas la médiation familiale se fait sur demande spontanée et peut s'effectuer en amont des décisions de justice.

*« Depuis les nouvelles mesures de décentralisation, le Conseil Général a le droit de développer son action précocement. Avec la compétence d'associations partenaires financées par le Département, notre service peut assurer une intrusion plus forte :*

*il faut remédier aux conflits le plus tôt possible. Pour la protection de l'enfant mais aussi pour la prévention de la violence et de la délinquance découlant souvent de situations difficiles installées »* explique Daniel Jault, médecin et président de la Commission Enfance et Famille du Conseil Général.

### > Parler pour désamorcer les tensions

La médiation s'effectue lors d'entretiens au cours desquels les deux parties concernées dialoguent face à un médiateur diplômé. Généralement, les thèmes de discorde – communication entre parents, droit de visite et d'hébergement des enfants, exercice de l'autorité parentale, pension alimentaire – trouvent une résolution (pour 53%) dans un délai de 2 à 12 mois.

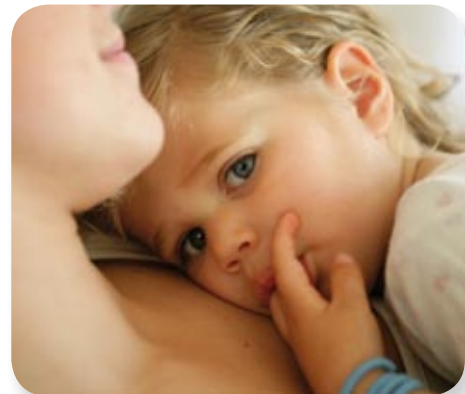
Dans les autres cas, la médiation familiale procure un apaisement de la situation conflictuelle. Elle peut aussi déterminer une orientation vers une thérapie familiale ou individuelle, un conseil conjugal ou un juge pour enfants.

Le volontariat des parents pour améliorer leurs liens familiaux s'accompagne d'une participation financière calculée en fonction du quotient familial.

Ces prestations sont réalisées par des opérateurs agréés par le Conseil Général : l'Association Girondine d'Education Spécialisée et de Prévention (AGEP), Alternative Médiation, Familles en Gironde, la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) qui coordonne les actions de toutes ces équipes.

*« La médiation est l'outil qui redonne aux personnes le pouvoir et la responsabilité des décisions »* conclut Cécile Lami, médiatrice familiale à l'AGEP.

Une étape essentielle entre une situation de crise et le retour à des relations pacifiques... ■



“ La médiation est l'outil qui redonne aux personnes le pouvoir et la responsabilité des décisions ”

## PERSONNES ÂGÉES ET HANDICAPÉES

### ► Affiches, guide gratuit, label, n° vert : des supports et des infos entièrement dédiés aux personnes âgées



La nouvelle campagne de communication vers les personnes âgées leur rappelle les actions et dispositifs mis en place par le Conseil Général pour améliorer leur qualité de vie. Chaque senior et son entourage peut ainsi bien identifier le réseau d'aide et d'accompagnement mis en place dans le département. Pour trouver toutes ces informations, suivez la petite fleur!

Début avril, les Girondins ont pu découvrir le guide de 16 pages\* encarté dans le Magazine GIRONDE, présentant les droits et solutions qui facilitent la vie quotidienne du 3e âge.

Et pour chaque sujet traité, toute l'info pratique : contacts utiles, mode d'emploi administratif, modalités d'accueil, coordonnées des responsables de structure.



► le chapitre **APA (Allocation personnalisée d'autonomie)** résume les critères d'accès à cette allocation réservée aux personnes de plus de 60 ans en perte d'autonomie et aux personnes handicapées, qu'elles vivent à domicile ou en établissement. Les modes d'application de cette prestation en nature (sous forme de financement qui aide à accomplir les actes essentiels de tous les jours) y sont clairement décrits.

► le réseau **CLIC GIRONDE (Centre Local d'Information et de Communication)**, maillage de proximité qui organise le mieux-être des personnes âgées, est présenté à

travers ses lieux d'accueil et le type de soutien que les familles peuvent y trouver.

Répartis sur tout le territoire, les Clic sont désormais regroupés sous un label classé en 3 niveaux :

- le label 1 informe, facilite les démarches et fédère les acteurs locaux c'est le numéro vert départemental
- le label 2 y ajoute l'évaluation des besoins de la personne âgée et l'élaboration d'un plan d'accompagnement ou d'intervention
- le label 3 complète le dispositif en assurant la coordination et le suivi de ce plan en lien avec les prestataires extérieurs.

**Un logo illustre les compétences de ces services.**

► le **réseau des services d'aide à domicile** sont regroupés en répondant aux questions essentielles : quel type de services rendus (aide à la vie quotidienne, aide à la personne, accompagnement social et relationnel), qui peut en bénéficier, comment ?

Là encore, le label Services d'aide à domicile permet d'identifier immédiatement les intervenants qualifiés ainsi que les associations agréées par le Conseil Général.

**Les prestataires qui viennent travailler auprès des personnes âgées portent désormais un badge où l'on retrouve le logo qui atteste leur appartenance au réseau autorisé : le Conseil Général se porte garant de la qualité de leur service.**

► **l'accueil familial** : découvrir en quelques mots ce mode de vie peu connu qui consiste à héberger et intégrer une personne âgée dans une famille. Comment trouver une famille d'accueil, comment devenir accueillant ? Conditions,



droits et devoirs, démarches à suivre, orientations vers les services spécialisés : toutes les réponses en quelques mots...

► les **Maisons de la Solidarité et de l'Insertion (MDSI)** : le guide retrace leurs 4 missions essentielles, l'accueil, la prévention et protection de l'enfance et de la famille, la protection maternelle et infantile (notamment par le biais des consultations de nourrissons), la lutte contre les exclusions. Réparties sur l'ensemble de la Gironde, les équipes médico-sociales et d'intervenants spécialisés (puéricultrices, sages femmes, éducateurs, conseillères conjugales etc.) rassemblent 850 personnes qui suivent le public dans les MDSI de chaque circonscription. Ces différents professionnels effectuent également des visites à domicile.

► un seul appel pour tout savoir, n° vert à retenir (gratuit depuis un poste fixe) : **N° Vert 0 800 00 33 33**

\* Si vous n'avez pas reçu le guide dédié aux personnes âgées encarté dans le magazine Gironde du mois d'avril, vous pouvez le retrouver dans le réseau des CLIC ou le réclamer directement au Conseil Général (05 56 99 33 33) ou le télécharger sur le site : [www.gironde.fr](http://www.gironde.fr).



# Revenu de Solidarité Active : le nouveau dispositif vers le retour à l'emploi

A compter du 1<sup>er</sup> juin 2009, le RSA (Revenu de Solidarité Active) remplacera les minima sociaux existants tels que le RMI (Revenu minimum d'Insertion), l'API (Allocation de Parent Isolé), les primes pour l'emploi et élargira le public bénéficiaire. Mesure incitative à la reprise du travail pour les chômeurs, cette nouvelle allocation concerne également les salariés précaires et les travailleurs pauvres.

Explications, questionnements, témoignages : décryptage du RSA avant de le mettre en œuvre sur le terrain...

## Le RSA : pour qui ? pour quoi ?

Le RSA apporte un revenu minimum garanti à ceux qui ne travaillent pas et un complément de revenu à ceux qui travaillent mais gagnent peu et qui sont qualifiés de travailleurs pauvres. Il s'agit donc d'un instrument mixte. Il garantit que le retour à l'emploi augmente les ressources. Il vise également à réduire le nombre de travailleurs pauvres (familles nombreuses qui vivent avec le SMIC, temps partiels subis, femmes très peu qualifiées qui élèvent seules leurs enfants...).

**L'objectif central du RSA est d'accroître le taux d'activité professionnelle. L'emploi est au cœur du dispositif.**

Pour la Gironde on estime qu'aux 27 000 bénéficiaires du RMI et aux 3 500 allocataires de l'API vont s'ajouter entre 40 000 et 50 000 travailleurs susceptibles d'obtenir le RSA.

Soit environ 80 000 personnes qui seront accueillies, informées, orientées par la CAF, la MSA (Mutualité Sociale Agricole), le Conseil Général...

Pour réaliser l'accompagnement professionnel et social (imposé selon les critères de la nouvelle loi ou à la demande) de cette population, tous les professionnels de l'action sociale, de la solidarité, de l'insertion, de l'emploi vont donc être mobilisés.

## Comment ça marche ?

### Qui fait quoi ?

Les **bénéficiaires du RMI ou de l'API**, ou qui en auraient fait la demande, n'ont **aucune démarche** à effectuer.

La CAF ou la MSA leur versera le RSA au lieu des prestations antérieures le 5 juillet. A l'échéance de leur contrat, ils pourront être

dirigés vers un référent spécifique – Pôle Emploi ou CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) par exemple – et en seront informés par le Conseil Général, responsable de l'orientation.

**Dans les autres situations** le public peut :

- 1) **appeler** la plate forme d'orientation par un **numéro vert : 39 39**
- 2) **simuler ses droits et retirer un dossier** de demande de RSA :

>>> en consultant les sites internet :

- [www.caf.fr](http://www.caf.fr) ou [www.rsa.fr](http://www.rsa.fr)
- [www.toutsurlersa.fr](http://www.toutsurlersa.fr)

>>> en téléphonant à partir du 14 avril aux plates-formes mises en place par la CAF au **0820 25 33 10** et la MSA au **05 56 01 83 83**

3) **trouver l'assistance** nécessaire dans les points d'accueil CAF et MSA ainsi que dans les MDSI, les CCAS et auprès d'associations d'insertion, chacun ayant accès aux sites Internet précités ou sur [gironde.fr](http://gironde.fr).

*Comme pour le RMI, la CAF et la MSA sont les pivots du dispositif : instruction des dossiers, étude des droits de chacun, calcul du montant et versement de l'allocation.*

*Une fois son dossier accepté et s'il est soumis à l'obligation d'accompagnement (moins de 500 € de ressource pour une personne seule) l'allocataire du RSA est orienté par le Conseil Général vers les professionnels qui peuvent l'aider à réaliser son retour à l'emploi.*

Avec le RMI, les bénéficiaires étaient suivis à 100% par le service social (départemental, communal ou associatif), désormais cet accompagnement sera réalisé majoritairement par le Pôle Emploi (fusion de l'Assedic et de l'ANPE). La loi prévoit que, si les freins du retour à l'emploi sont « temporairement » trop importants, un accompagnement social (plutôt que professionnel) limité dans le temps,

Entre 40 000  
et 50 000  
travailleurs  
susceptibles  
d'obtenir le RSA.

sera préconisé. Les accompagnants sont désignés à l'issue d'une procédure qui relève entièrement de la responsabilité du Conseil Général. En Gironde, l'orientation sera réalisée à partir d'un référentiel et d'une méthodologie participative négociés dans le cadre du « Pacte Territorial ».

Le dispositif RSA exige donc un dialogue ouvert entre les intervenants du social et ceux de l'emploi et l'activation de passerelles entre structures spécialisées.

## Le RSA, c'est un réseau d'acteurs sociaux et de partenaires

Le clivage entre parcours social et professionnel est parfois artificiel.

*“ Les années d'expérience du RMI nous font dire qu'il ne s'agit pas seulement de fournir une offre aux demandeurs d'emploi. Leur retour à l'activité professionnelle se complique de difficultés associées : garde des enfants, problèmes de logement, intégration dans la vie collective, santé, transport... Il est impossible – même si le texte de loi du RSA semble le faire – de séparer l'insertion professionnelle de l'accompagnement social ”* explique Valérie Larrouquis, responsable adjointe de la MDSI de Cenon.

L'accompagnement social permet de travailler sur ce qui empêche d'accéder au monde du travail. Ensuite seulement peut être envisagée une insertion professionnelle.

Avant de pouvoir utiliser ces ressources, certains ont déjà derrière eux un long chemin de restauration de leur personne, d'accès à l'autonomie, de compréhension du système, de formation adaptée à leur projet et à leurs capacités.

*“ Le dispositif RSA saura-t-il prendre en compte la vision globale de l'individu ? La notion de parcours personnalisé mise en place avec le RMI sera-t-elle encore pertinente ? Quant à ceux qu'on estime aptes à être dirigés sur l'emploi direct, ils pourraient être suivis par le Pôle Emploi : mais qui va réaliser cette évaluation, comment, à partir de quels critères ? ”* s'interroge Maryse Bendahou, conseillère en insertion professionnelle à l'AGI Rive Droite.

Les professionnels de l'accompagnement social doivent désormais intégrer dans leurs objectifs l'inclusion active des publics éloignés de l'emploi.

Le Pôle Emploi, lui, doit pouvoir prendre en compte les problèmes sociaux.

Le cœur de l'action reste le même mais la mise en place du RSA rebat les cartes du positionnement des partenaires départementaux impliqués dans le dispositif. ■

[www.gironde.fr](http://www.gironde.fr), site du Conseil Général en lien avec les précédents.

## > Les Conseillers Emploi Insertion (CEI) : prêts à s'adapter au RSA



Véritables courroies de transmission entre demandeurs, offres d'emploi et partenaires institutionnels, les CEI sont habitués à pratiquer l'ouverture. Ils travaillent dans les 6 AGI (Antennes Girondines d'Insertion) du département.

*“Le RSA annonce de nouvelles organisations auxquelles nous sommes préparés et liés par le fonctionnement du RMI”, “Aucun parcours n'est identique. Nous savons adapter nos interventions au cas par cas”,* affirment sereinement Denis Grégoire et Patrice Emars, tous deux CEI à l'AGI de Bordeaux.

Recrutés à partir de 2005 dans le cadre du Progres (Programme Girondin pour le Retour à l'Emploi et à la Solidarité) en partie financé par le Fonds Social Européen, les CEI sont chargés de coordonner les actions des dispositifs existants et de positionner les demandeurs sur le marché du travail.

Diagnostic suivi du territoire, partenariat avec les MDSI, relais auprès des CCAS, relations avec le secteur marchand et non-marchand, ingénierie de parcours, leurs actions collent au profil du public et aux besoins des employeurs.

*“Avec l'arrivée du RSA, nous allons travailler dans la continuité, confirme Gaëlle Micoulas, CEI du Nord Gironde. Mais nous avons un rôle à renforcer – d'autant plus ici en milieu rural –, c'est celui de notre soutien aux services instructeurs. Dans le Libournais, il n'existe pas moins de 96 CCAS !”,*

## > Chantiers d'insertion : la formule a fait ses preuves

Dès 2007, le Conseil Général a décidé d'intégrer dans ses marchés publics une clause sociale d'insertion. L'arrivée du RSA ne devrait pas remettre en cause ce fonctionnement.

En 2008, 50 000 heures de travail en cours et à venir sur de nombreux chantiers départementaux (collèges, routes, bâtiments médico-sociaux) ont été attribuées à des RMIstes, demandeurs d'emploi de longue durée, jeunes peu ou pas qualifiés, travailleurs handicapés...

Entre autres la construction d'un foyer occupationnel à Cenon représente 6 500 heures et 18 salariés, les travaux de climatisation de l'Hôtel du Département-Préfecture 6 800 heures et 17 salariés, la reconstruction du collège de Gujan-Mestras 2795 heures etc.

Ce système s'avère très efficace pour faciliter les parcours d'insertion, la reprise du travail, la remobilisation pour une formation, un contrat de professionnalisation ou une embauche.

Des réflexions sont en cours pour intégrer des heures d'insertion dans de futurs marchés liés au nettoyage des bâtiments départementaux, aux véhicules, à l'entretien des espaces paysagers. ■



**Rendez-vous à retenir**

Les Assises de l'Insertion auront lieu à l'automne 2009.

## > Témoignages

### > Retour à l'emploi stable : deux parcours exemplaires

**Muriel Sola et Jean-Pierre Davanseau ont été RMistes. L'une et l'autre souhaitent que le RSA conserve le type d'accompagnement dont ils ont bénéficié.**

#### Une histoire de rencontres et de confiance

**D**iplômée Bac +3, moins de 30 ans avec une bonne expérience professionnelle, issue de l'enseignement, je n'avais pas le profil RMI, confie Muriel Sola. Et puis à la suite d'un choc personnel douloureux, je me suis retrouvée seule, isolée en milieu rural... " Petits boulots, temps partiels, pas de famille pour la soutenir... La jeune femme plonge dans la précarité, le manque d'argent, la peur permanente.

*"Ma rencontre avec les travailleuses sociales de Libourne – madame Micoulas de l'AGI et madame Charlemagne de la MDSI – a été décisive. Elles ont cru en moi, m'ont respectée et soutenue dans mon projet de passer un Brevet Professionnel Jeunesse Education Populaire et Sportive. Et elles ont trouvé les financements nécessaires."*

L'ex-RMIste obtient son diplôme en juillet 2008. A nouveau, c'est une professionnelle de la MDSI de Bordeaux Saint Jean, madame Alinier – qui l'aide à se réadapter à la vie urbaine et à chercher un emploi.

Aujourd'hui, Muriel Sola est salariée en CDI à temps plein au sein de l'association Vélo-Cité où elle forme à la conduite à vélo en ville des femmes en insertion qui veulent acquérir autonomie et mobilité.



*"A mon tour d'aider des personnes fragiles, c'est une belle revanche! Je la dois à celles qui ont encouragé mon parcours, à leur accompagnement technique, professionnel mais avant tout humain. J'espère que le dispositif RSA saura garder cette notion essentielle de suivi personnalisé"* ajoute Muriel, en toute connaissance de cause...

#### Une réinsertion-reconversion basée sur le dialogue

**A**ncien gérant de société qui perd son poste après 28 ans d'activité, Jean-Pierre Davanseau a 50 ans passés lorsqu'il se retrouve au RMI.

*"J'étais intéressé par différentes formations dont celle en plomberie-électricité mais le délai d'attente était de 3 à 4 ans, se souvient Jean-Pierre. Par le biais de l'assistante sociale, j'ai pu néanmoins intégrer une équipe de techniciens, mais je l'ai vécu comme un pis-aller. Mon espoir était de pouvoir me réinstaller à mon compte."*

Il enclenche pour l'Asad (Association d'aide à domicile) des missions de petits travaux, entretien, jardinage, surtout chez des personnes âgées.

Patrice Emars, CEI qui le suit de très près au sein de l'AGI de Bordeaux, l'incite alors à réfléchir, à recentrer ses ambitions.

*"Après deux ans de doute, j'ai accepté ma nouvelle condition professionnelle. L'écoute et le dialogue établis avec mon accompagnant et le directeur de la structure ont été des déclencheurs."*

A 57 ans aujourd'hui, en CDI de 35 heures hebdomadaires, Jean-Pierre Davanseau est sûr d'avoir fait le bon choix.

*"Pour s'en sortir, il faut être encadré, poussé, quelques fois même secoué. Le RMI comme le RSA ne peuvent être que des aides provisoires. Mais la transition est parfois longue et nécessite des temps de réflexion."* ■

\* Crédoc : Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie.

## > Journées sur la souffrance psycho-sociale

Les 30 et 31 mars s'est déroulée la 2<sup>ème</sup> édition des Journées sur la souffrance psycho-sociale à l'Espace Condorcet à Pessac.

La souffrance psycho-sociale ? Une nouvelle réalité, syndrome de repli des personnes en situation de vie trop difficiles. Face à une insécurité qui dure (emploi, logement, sécurité affective), elles développent une attitude d'auto-protection qui mène à la marginalisation et à l'incurie.

Le docteur Jean-Claude Lagubeau, est détaché sur l'AGI Rive Droite : *"RMI ou RSA, il y a et il y aura de plus en plus de personnes en souffrance psycho-sociale. Repérées par les travailleurs sociaux, elles sont dirigées vers les médecins de chaque AGI. Leurs perturbations psychologiques nécessitent l'intervention d'un spécialiste."*

#### Bientôt 2 ans de travail collectif : synthèse et coordination des actions

La journée du 30 mars a invité les responsables d'AGI, les médecins et infirmières des MDS, les travailleurs sociaux, les partenaires locaux à participer à un " bilan d'étape " pour les groupes territoriaux qui ont travaillé ensemble depuis plus de dix-huit mois.

Temps de partage d'expérience, de formation et de réflexion philo-



sophique complété le 31 mars par une journée plus technique.

*"Nous avons entamé un travail d'équipe qui implique les services départementaux, les associations, le Centre médico-psychologique : il faut systématiser et harmoniser cette démarche"* précise Stéphane Rosset, psychologue clinicien qui intervient lui aussi sur l'AGI Rive Droite. ■

# > Repères

Des chiffres qui racontent la Gironde d'aujourd'hui et constituent un petit observatoire social. Pour mieux saisir l'ampleur des questions liées à l'action départementale...

## Naissances : leur augmentation s'est confirmée en 2008

La Gironde est une terre fertile, le nombre de naissances y est en forte croissance, avec une progression de plus de 2000 par an en dix ans : 14 700 en 1998, 16 710 en 2008.

Après le pic relevé au niveau national en 2000, les chiffres s'étaient stabilisés jusqu'en 2005 autour de 15 700 naissances dans le département.

Cela fait donc 3 années consécutives (2006 = 16 539 naissances, 2007 = 16 514) que la Gironde relève un très haut niveau de naissances.

Phénomène qui impacte directement les modes d'accueil collectif, à prendre en compte pour prévoir et adapter les structures dédiées à la petite enfance ainsi que les capacités des écoles maternelles... ■



## Bénéficiaires de l'APA, du RMI, de l'API

• L'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) concerne les personnes âgées en perte d'autonomie : cette prestation favorise leur maintien à domicile.

L'APA doit être utilisée pour couvrir les dépenses de toute nature établies dans le plan d'aide individuel élaboré avec l'équipe médico-sociale du Conseil Général.

C'est en Gironde qu'on observe le taux le plus élevé d'allocataires : les derniers chiffres (2007) annoncent 26 179 personnes bénéficiaires de l'APA.

• Le RMI (Revenu minimum d'Insertion) concerne 27 000 allocataires girondins.

L'API (Allocation de Parent Isolé) est versée à 3700 habitants du département.

Ces deux populations sont rattachées au dispositif du RSA (Revenu de Solidarité Active) à partir du 1<sup>er</sup> juin 2009. ■

### ► Inauguration des nouveaux locaux de la MDSI de Libourne : visite officielle le 9 avril

Après une longue période de travaux – de septembre 2008 à mars 2009 –, la Maison de la Solidarité et de l'Insertion de Libourne peut accueillir le public dans des bâtiments entièrement repensés et rénovés.

Le 7, avenue Foch se situant sur 3 niveaux, la MDSI a nécessité des aménagements particuliers :

- en rez-de-rue se trouve l'accueil, le secrétariat, le standard
- en rez-de-jardin la partie jusqu'alors attribuée aux services d'hygiène mentale (déplacés vers l'AGI) est désormais entièrement réservée à la PMI, avec une accessibilité adaptée aux jeunes enfants et aux parents avec poussettes
- à l'étage des espaces de travail ont été conçus pour être protégés des nuisances sonores et bien dissociés des salles d'attente.

*"La qualité d'accueil que nous offrons au public s'en trouve nettement améliorée, constate déjà Lucie Baleste la directrice. L'équipe de la MDSI en est d'autant plus ravie que durant tous ces mois de travaux nous avons particulièrement apprécié l'effort de compréhension et la patience des usagers."* La solidarité peut être à double sens... ■

### ► Semaine de la vaccination : du 20 au 26 avril 2009

Pour la première année l'Aquitaine se fait le relais de cette initiative européenne pour l'information du public et la mobilisation des professionnels autour de la vaccination. La campagne a pour thème le vaccin contre la rougeole destiné aux tout-petits.

Le Conseil Général est centre de vaccination départemental pour l'accès à la vaccination gratuite. ■



### ► Assises régionales Alzheimer : à la rentrée

Le 21 septembre 2009, l'Athénée municipal de Bordeaux accueillera les Assises régionales Alzheimer. La journée pilotée par la DRASS (Direction Régionale des Affaires Sociales et Sanitaires) et l'association France Alzheimer fera l'état des lieux de la maladie, en termes de dépistage, évolution, nombre de patients atteints, équipements etc.

Cette présentation destinée aux institutions aura pour invité, entre autres spécialistes et intervenants, le professeur Dartigues du CHU de Bordeaux. ■



# Jean Touzeau

**Vice-président du Conseil Général chargé du logement, de l'insertion, du développement social urbain et rural, de la coopération internationale, maire de Lormont, Jean Touzeau est un Girondin pure souche. Son action s'appuie sur la connaissance fine de son territoire, sur l'écoute active de ses concitoyens et sur la perception de leur réalité concrète.**



« L'application du RSA n'est pas dissociable des politiques sociales de proximité »

Né à Lormont, Jean Touzeau n'a jamais quitté son canton. Mais il en a vécu toutes les mutations, d'autant plus intensément qu'elles ont accompagné sa croissance personnelle. *"Je me souviens que Lormont était un petit port de pêche dans les années 60. Puis la rive droite s'est construite, induisant la transformation du territoire. Dans le même temps je me construisais moi aussi, identifié à cette évolution qui m'a profondément marqué."*

De là viennent sans doute sa passion de l'engagement public et son implication dans la vie collective.

Entré à la mairie de Lormont comme premier adjoint en 1983, présent au Conseil Général depuis vingt ans, l' élu local a exploré tous les champs du Département, responsable tour à tour de la solidarité, du développement économique, du tourisme, de l'agriculture.

Expérience enracinée dans la proximité géographique et humaine, pur profil d'homme de terrain, en prise avec les préoccupations quotidiennes des citoyens qu'il représente.

*"J'ai des obligations de résultat, à court terme, évaluées par le suffrage universel. Mon mandat symbolise le projet de la cité, du canton, du département."*

## L'équation logique : proximité = solidarité

Aujourd'hui, sa mission municipale et départementale place Jean Touzeau au cœur des politiques d'action sociale.

*"La fonction d'un élu est de développer les outils qui favorisent plus de justice et*

## IL L'A DIT

*« Je conçois mon rôle comme celui d'un élu " les pieds dans la glaise " ! »*

*d'égalité. La suppression des communes et des départements qui anime aujourd'hui le débat national mettrait en péril l'organisation du lien et de la solidarité entre personnes qui vivent sur le même territoire. Par exemple, Lormont porte le plus gros projet de renouvellement urbain de tout le grand Sud de la France. Seule la politique de la ville peut faire en sorte que les familles de toutes origines installées à Lormont reconnaissent leur appartenance commune aux Hauts de Garonne. Outre la question du logement, la réalisation dans les quatre années à venir de 2 chantiers me tient particulièrement à cœur : le pôle solidarité de toute la rive droite et la reconstruction du collège Montaigne."*

Habitat, action sociale, éducation, jeunesse et emploi, tout est lié et forme un bloc cohérent.

## Prendre le temps de partager et de croiser les regards

*"Le RSA fait lui aussi partie des dispositifs destinés à améliorer la situation de ceux qui sont le plus en difficulté. Mais on ne peut le dissocier du contexte économique actuel : la montée des demandes d'emploi s'amplifie, le tissu des PME et des PMI se resserre autour de la protection de leurs salariés. Tous les acteurs de l'insertion et du déve-*

*loppement vont devoir se mobiliser. Ils sont déjà opérationnels grâce à leur expérience du RMI qui a fait la démonstration de sa pertinence ces dernières années. Le RSA est une mesure positive sur le fond. Sur la forme, sa mise en œuvre nécessite des espaces de dialogue et de décision pour que l'institution départementale puisse prendre en charge tous les nouveaux bénéficiaires."* ■

## Pour mieux le connaître

- > **Etat civil** : né le 17 juillet 1949 à Lormont, marié, 2 enfants, 2 petits-enfants.
- > **Diplômes** : DESS en droit public. Il a exercé dans la formation professionnelle.
- > **Lectures** : il lit le journal Le Monde depuis ses 18 ans, et beaucoup de presse pour l'actu sociale et politique. Les œuvres d'Emile Zola ont marqué sa jeunesse, en particulier la série des Rougon-Macquart. Il aime les nouveautés et les best-sellers mais garde une prédilection pour Victor Hugo et les auteurs classiques du XIXe.
- > **Sport et loisirs** : amateur du sport de campagne, fan de compétitions locales, il pratique la marche. Randonnées en montagne, dans les Pyrénées et en Auvergne.
- > **Ce qu'il déteste** : ce qui est artificiel, le paraître plus que l'être.
- > **Sa devise** : se montrer naturel, y compris avec ses limites.
- > **Son vœu le plus cher** : utiliser son temps de vie pour apporter le plus possible aux autres, y compris dans des engagements personnels, particulièrement au Burkina Faso, en Algérie, en Pologne.